

Bulletin Municipal

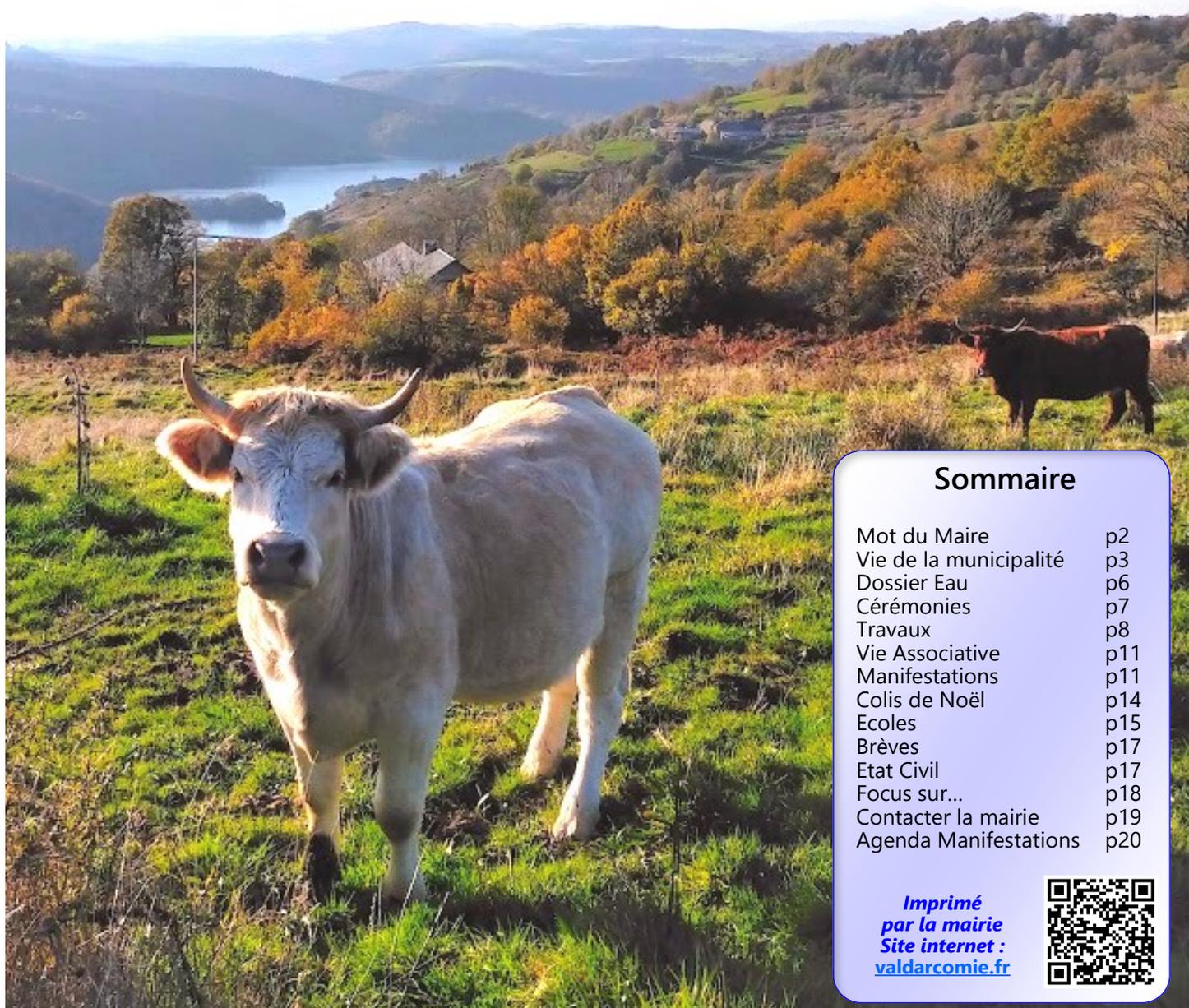
Commune de Val d'Arcomie

Janvier 2025

Numéro 18



Val d'Arcomie



Sommaire

Mot du Maire	p2
Vie de la municipalité	p3
Dossier Eau	p6
Cérémonies	p7
Travaux	p8
Vie Associative	p11
Manifestations	p11
Colis de Noël	p14
Ecoles	p15
Brèves	p17
Etat Civil	p17
Focus sur...	p18
Contacter la mairie	p19
Agenda Manifestations	p20

**Imprimé
par la mairie**
Site internet :
valdarcomie.fr



LE MOT DU MAIRE



Chères Val d'Arcomiennes, chers Val d'Arcomiens,

Je suis heureux de revenir vers vous en ce début d'année 2025.

L'année écoulée a été riche en réalisations dont nous pouvons être fiers. Nous avons finalisé les travaux de mise en conformité de l'école de Loubaresse, offrant ainsi un cadre d'apprentissage aux normes et moderne à nos enfants. Le bloc sanitaire du camping de Saint-Just a été entièrement rénové, améliorant l'accueil de nos visiteurs et concourant à l'obtention du renouvellement de notre classement 3 étoiles.

L'inauguration récente marquant l'achèvement des travaux à Loubaresse a été un moment fort pour notre commune. Ce qui nous remplit de fierté, c'est la reconnaissance unanime exprimée par nos parlementaires, le président du conseil départemental et monsieur le préfet. Ils ont salué le travail acharné et l'ingéniosité de notre équipe municipale dans la recherche de financements. Notre détermination a permis de concrétiser ces projets essentiels tout en maîtrisant leur impact sur les finances communales. Cette réussite témoigne de notre engagement constant pour améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, tout en gérant avec responsabilité les ressources de notre belle commune.

Nous avons poursuivi les études pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux dans le cadre du programme Village d'Avenir. L'entretien de notre patrimoine bâti reste une priorité, tout comme la rénovation de nos voiries et la réfection de nos chemins. Nous avons également créé des pistes forestières pour mieux exploiter le patrimoine forestier de la commune et mis en place l'adressage pour faciliter le quotidien de chacun.

Notre commune vit au gré de ses nombreuses manifestations. Toutes l'année l'ensemble de nos associations, que ce soient les APE, les ACCA, les Clubs de nos aînés, le club de foot de saint-Just, l'Arbre, lu les comités d'animation, organisent des manifestations qui sont autant de moments permettant de nous rassembler et nous unir. Je souhaite rendre un hommage particulier à nos associations qui, par leur dynamisme, permettent ces animations qui rythment notre vie communale. Leur engagement est essentiel et fait vivre notre territoire.

Regardons maintenant vers l'avenir. Plusieurs projets importants nous attendent. Nous allons commencer les études pour la rénovation de la station d'épuration de Clavières d'Outre. Nous travaillerons sur l'aménagement du bas de l'ancienne école de Saint-Just ainsi que la réhabilitation de la mairie à Loubaresse. Notre programme de voirie et d'entretien des chemins continuera, car ces infrastructures sont vitales pour notre commune rurale. Chaque projet est pensé pour améliorer votre quotidien et préserver notre qualité de vie.

En tant que maire, je mesure les défis qui nous attendent. Les équilibres financiers sont complexes, mais notre détermination reste intacte. Nous continuerons à gérer nos compétences avec pour seul objectif de garantir l'intérêt général et l'égalité de traitement.

Que cette nouvelle année 2025 soit porteuse d'espoir, de projets et de réussites pour chacune et chacun d'entre vous. Qu'elle soit une année de solidarité, de développement et de liens renforcés.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2025. Prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Romuald Rivière

Inauguration des travaux à Loubaresse



trices de l'école de Loubaresse et de Faverolles, entrepreneurs, associations, élus et habitants de la commune.

Cette série de travaux a débuté en juin 2021 et s'est terminée en août dernier. Le coût total de ces trois réalisations est de 507.000 euros avec un reste à charge pour la commune inférieure à 50% (220.000 euros). Les co-financeurs sont l'Europe, l'état, la région AuRA et le conseil départemental du Cantal qui ont été chaleureusement remerciés pour leur aide indispensable.

Après le discours du maire et l'intervention des autorités, la commune a offert le pot de l'amitié à l'ensemble des invités.

Une série de travaux de bâtiments communaux a été inaugurée le 28 septembre dernier à Loubaresse. Il s'agit de la mise en conformité de l'école, de la création de l'espace jeune et garderie et de l'extension de la salle des fêtes. Etaient présents les représentants des co-financeurs et d'autres invités : préfet, sous-préfet, député, sénateurs, représentant du conseil régional, président du conseil départemental, conseillers départementaux, représentant de Saint-flour Communauté, maires des communes voisines, inspecteur de l'Education Nationale, direc-



La Nouvelle Brigade Mobile de Gendarmerie : Un Dispositif Innovant pour Notre Territoire

En mai dernier, une brigade mobile de gendarmerie a été créée dans l'Est cantalien, suite à l'annonce présidentielle d'octobre 2023 de déployer 239 nouvelles brigades sur le territoire national.

Notre commune a eu l'honneur d'accueillir la première réunion de bilan de ce dispositif innovant le 18 décembre à la salle de Faverolles. Le préfet du Cantal, Philippe LOOS, accompagné du directeur de cabinet, du sous-préfet de Saint-Flour et du commandant de la Gendarmerie, a réuni les maires concernés pour partager les premiers résultats. L'objectif principal



de cette nouvelle unité est de renforcer la présence et la proximité des forces de l'ordre dans nos communes rurales.

La grande nouveauté réside dans l'adaptation du service à notre réalité territoriale. Conscients des variations d'activité entre l'hiver et l'été, la gendarmerie a mis en place des permanences régulières. Ainsi, les habitants pourront désormais rencontrer les gendarmes le lundi matin à Faverolles (semaines paires) et le lundi après-midi à Loubaresse (semaines impaires). Cette initiative traduit notre volonté commune de maintenir un service public de qualité et de proximité, essentiel à la vie de nos territoires ruraux.



GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

Brigade Territoriale Mobile de l'EST LIORAN

POINT D'ACCUEIL

Semaine Paires : Lundi matin à Faverolles
Semaines Impaires : Lundi après-midi à Loubaresse

- Prise de rendez-vous préalable ou demande de renseignements possible à l'adresse mail suivante : btm.est.lioran@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Joignable aux horaires indiqués ci-dessus via le numéro de téléphone suivant : **06 48 88 30 85**

Ma Sécurité
Application Grand Public
SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES

Téléchargez l'appli «Ma Sécurité» !
pour trouver une brigade, obtenir les numéros utiles, être alerté et s'informer...

UNE QUESTION ?
BESOIN DE CONTACTER LA GENDARMERIE ?

En dehors des cas d'urgence, vous pouvez échanger par messagerie instantanée avec un gendarme en flashant ce QR Code

24H/24 - 7J/7

NUMÉROS D'URGENCE

17
Police Gendarmerie

112
Appel d'urgence

Restons connectés :

[GEND.info.fr](https://www.gendarmierie.fr)

Suite de l'adressage

Tous les propriétaires de résidence des anciennes communes de Saint Marc, Saint Just et Loubaresse ont désormais une nouvelle adresse. Ils ont tous reçu un courrier signé du maire justifiant de ce nouvel adressage. Suite à la précision de la poste, si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de compléter votre adresse par le nom de votre village. Ainsi, devront figurer votre numéro et nom de rue (ou de lieu-dit), et pourra figurer le nom du village en seconde ligne, puis 15320 Val d'Arcomie.



possèdent désormais une adresse précise avec numéro liée à un point GPS pour les secours. Ainsi, l'adressage a également été fait pour des bâtiments d'exploitation agricoles, des lieux touristiques ou patrimoniaux, des bâtiments remarquables qui pourraient un jour être habités ou exploités (belles granges, maisons abandonnées, sous partie dans une maison existante...). Dans le cas de plusieurs numéros pour un même ensemble immo-

bilier, la commune procèdera à la pose du numéro sur le bâtiment principal, et laissera les autres numéros à la disposition du propriétaire qui jugera s'il les pose ou pas.



Il appartient aux propriétaires qui louent leur bien sur la commune d'avertir leurs locataires du changement d'adresse. Ceux-ci pourront alors demander par mail (mairie@valdarcomie.fr) ou courrier, un certificat d'adressage nominatif signé du maire, aux services de la mairie. Il leur sera envoyé par courrier ou mail.

Notez que tous les bâtiments et lieux remarquables

M et Mme Serge Dupont
18, rue du Mignard
Bournoncles
15320 Val d'Arcomie

Pour rappel, la base de donnée nationale officielle, sous forme de carte accessible à tous est consultable sur le site <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale> ou en suivant le QR Code ci contre.



Modification de la permanence en annexe de mairie de Saint Marc

En raison du besoin de recentrer les missions de nos secrétaires, et de la faible fréquentation de l'annexe de mairie de Saint Marc les mardis après midi, la permanence de la mairie ne sera plus assurée systématiquement. Vous pourrez tout de même, en cas de besoin, prendre rendez vous avec la secrétaire de mairie les mardis ou mercredis après midi à Saint Marc en appelant au 04 71 73 70 11.

Pour rappel, la mairie de Loubaresse est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.



Adoption du PLUi



En 2018, Saint-Flour Communauté a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), à l'échelle des 53 communes, pour construire un projet partagé, prenant en compte l'identité et les richesses du territoire.

Le PLUi a été approuvé par délibération du Conseil communautaire du 8 juillet 2024.

Vous pouvez consulter la carte du PLUi approuvée et applicable pour notre commune en suivant ce QR Code ou ce lien.

<https://saint-flour-communaute.fr/wp-content/uploads/2024/07/3.1.2-Val-dArcomie.pdf>





Investissement et prix de l'eau

La prise en charge de la compétence eau et assainissement est un enjeu majeur pour les élus de Val d'Arcomie et à ce titre, il convient de dérouler les actions définies au schéma directeur validé fin 2023. Afin de mener à bien les actions il est indispensable pour le budget communal d'assurer un financement des projets avec un taux de subvention conséquent. C'est la condition sine qua non pour assurer la réalisation des projets. Etant entendu que sur ce type de projet, la commune arrive à mobiliser du financement soit du Conseil Départemental, soit de l'État et que ces financeurs ne donnent un avis favorable que si l'Agence de l'eau est présente dans le cofinancement.

Vous l'aurez compris, l'agence de l'eau est un partenaire essentiel au financement de nos projets et nous devons impérativement répondre à ses exigences. Parmi les critères imposés, le prix du service dispensé aux abonnés est un élément prépondérant. A compter du 1er janvier 2025, pour prétendre à des subventions, il faut un prix de l'eau (Toutes taxes comprises y compris redevances agences de l'eau) à 2€/m³, idem pour la partie assainissement. Le prix de l'eau à Val d'Arcomie est à 1,87 € et celui de l'assainissement à 1,65€/m³ (Prix pour les consommations de 2024).

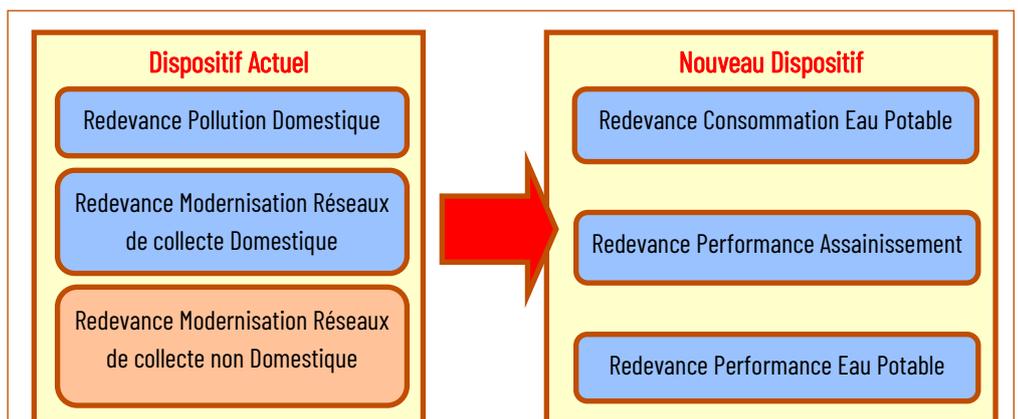
La commune a fait le choix d'atteindre ce seuil de 2 € en 2026 et par conséquent un premier palier d'augmentation a été voté à l'unanimité lors du con-



seil municipal du 24 novembre 2024. Ainsi une augmentation globale de 6,5 % sera appliquée sur les consommations de 2025.

Cette hausse permettra d'abonder au financement de l'Agence de l'eau et de donner suite aux projets en cours, à savoir : réhabilitation des réseaux et de la station de traitement des eaux usées de Clavières d'Outre, recherche d'une ressource complémentaire, réflexions sur les interconnexions entre réseaux excédentaires (Auriac) et ceux déficitaires ou fragiles, travaux de sécurisation des derniers captages des Monts Verts et d'Albaret le Comtal.

En parallèle, une grande réforme des redevances des agences de l'eau est mise en œuvre auprès de



toutes les catégories d'usagers de l'eau selon le principe du « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur ».

Pour 2024, le montant des redevances représentait 0,58 €/m³ pour les abonnés (hors agriculteurs) et raccordés à un réseau d'assainissement collectif. Pour 2025, ces redevances représenteront 0,495 €/m³ pour les mêmes abonnés. La loi introduit à partir de 2026 un « bonus » aux communes dont la performance des réseaux est bonne. En clair, il conviendra de continuer à travailler sur le rendement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées (chasser et traiter les fuites, réparer les réseaux cassés) et sur la connaissance des réseaux.

L'organisation mise en place sur la commune entre les services communaux et le prestataire permet de répondre à ces objectifs de suivi mais il convient de rester vigilant pour ne pas pénaliser les abonnés qui bénéficient globalement à ce jour d'une gestion vertueuse.



Suite à l'année 2022 marquée par une sécheresse sévère sur l'ensemble du Département, la commune a engagé des démarches afin de sécuriser son alimentation en eau potable. Parmi les solutions envisagées, celle de mobiliser une

Recherche d'une ressource complémentaire

mètres. Les tests de pompage réalisés n'ont pas été satisfaisants : débit maxi atteint de 4m³/h sur un forage, 0,833 m³/h sur un autre et enfin un sondage sec.

Les investigations réalisées ont globalement été conformes à ce qui pouvait être attendu sur le plan géologique à l'issue des investigations géophysiques, mais elles ont été très décevantes quant au but de la recherche. Au droit du Moulin Beaumelle, la faille guidant le ruisseau l'Arcomie apparaît plutôt jouer un rôle de barrière semi-étanche aux écoulements.

ressource complémentaire par forage a été retenue. Le besoin a été estimé à 120 m³/j, soit 5 ou 6 m³/h pour un pompage 20h/j.

Après une étude bibliographique et géophysique, le site du Moulin de Beaumelle (parcelle cadastrée ZM 1, propriété de la commune de Val d'Arcomie), localisé à proximité du bourg et de l'usine de Saint-Just, a été retenu pour réaliser un forage de reconnaissance.

En fait, 3 forages ont été réalisés à des profondeurs variables de 50 à 52

Point relève consommation d'eau

La relève des compteurs pour les consommations d'eau au titre de 2024 est en cours. Un premier passage en porte à porte est fait, puis un deuxième si nécessaire par les équipes de VEOLIA. En l'absence des abonnés, le prestataire laisse dans la boîte aux lettres un « avis de passage » qu'il convient impérativement de retourner en mairie une fois complété. En effet, en l'absence de relevé, la commune procède

à une estimation de la consommation et comme toute estimation celle-ci peut s'avérer ne pas refléter la réalité des habitudes de votre foyer.

De même à chaque fois qu'une demande de fermeture de branchement est sollicitée (résidence secondaire pour la période hivernale), il convient de transmettre à la commune le relevé de votre compteur d'eau à la date de fermeture de l'habitation.



Acquisition du terrain des captages

La procédure d'expropriation engagée par la commune pour acquérir certains captages sur les communes des Monts Verts et Albaret le Comtal arrive à son terme et une ordonnance d'expropriation a été notifiée à tous les propriétaires et ayants

droits. La commune a donc désormais récupéré le droit de propriété des parcelles concernées. Toutefois la prise de possession des lieux et les travaux ne pourront être réalisés qu'après le paiement des indemnités fixées par le juge de l'expropriation. Ce qui devrait intervenir dans les prochaines semaines.

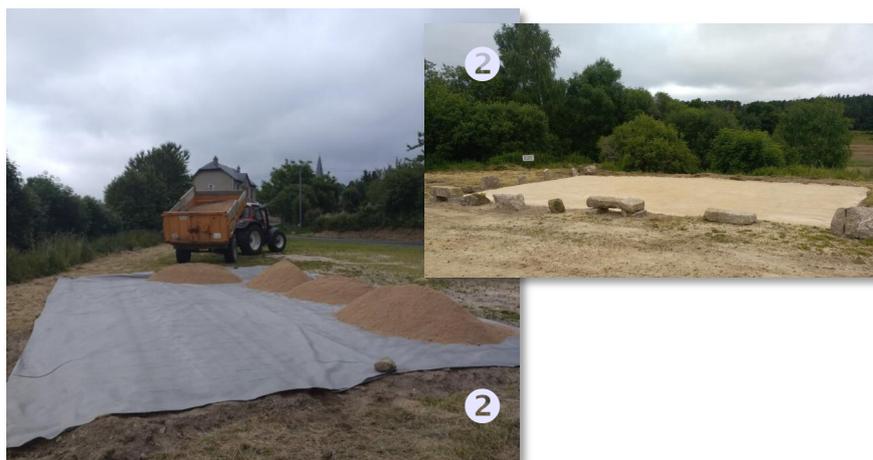
CÉRÉMONIES

La commémoration du 11 novembre a eu lieu cette année à Faverolles en présence du comité FNACA de la Haute Truyère.





1. Démolition du mur de la salle des fêtes de Saint-Marc
2. Aménagement d'un terrain de pétanque à Saint Marc
3. Réalisation d'un parking devant les locaux de chasse à Loubresse et Faverolles, à l'aide de ballast récupéré lors des travaux SNCF
4. Débroussaillage des chemins pour les randonnée à pied et à VTT de Montchanson
5. Travaux entretien espaces verts , voirie et débroussaillage des abords des chemins avec épareuse ou manuellement. Entretien des espaces verts : tonte, taille des haies au camping, dans le bourg et dans les cimetières.
6. Reprise de chemins suite aux orages



PETIT PATRIMOINE

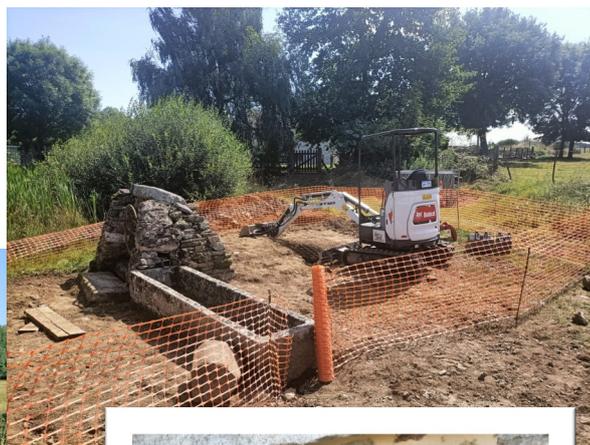


Restauration et mise en sécurité du puits de La Bessaie

Les travaux de restauration et de sécurisation du puits de La Bessaie ont consisté en la reprise de la voûte du puits et le rejointoiment de la partie maçonnée, réalisés par l'entreprise Julien Malric.

Parallèlement, la restauration de la fontaine a été effectuée par les habitants du village, contribuant ainsi à préserver ce patrimoine local.

Ces travaux ont été pris en charge par l'assurance, suite à des dégradations causées par un engin agricole.





Reprise du mur d'enceinte de la salle de Saint Marc



Les travaux de reprise du mur d'enceinte extérieur de la salle des fêtes de Saint-Marc ont été achevés à la fin de l'été dernier. Réalisés par l'entreprise Albisson, maçonnerie générale à Faverolles, ils ont consisté en la reprise d'une partie du mur ainsi qu'à la pose de panneaux grillagés côté route, avec un soubassement en pierres. Le montant total des travaux s'élève à 3 920 €. Le reste du mur et le portail se feront ultérieurement.



Programme de Voirie / Chemins / Fossés



Le programme de curage des fossés a débuté en ce début d'année. Le prestataire est Saint Flour Communauté pour un montant de 22 300 € TTC, pour 10 km linéaires.



Le programme de réhabilitation des chemins a débuté en décembre. Les travaux concernent les chemins Faverolles/La Lebrine, Faverolles/Pouzols, ainsi que le chemin du Moulin de Tourrette. Les fossés ont été creusés, le profilage réalisé, et le gravillonnage mis en place. Il reste à finaliser le traitement tri-couche dans la portion pentue située entre La Lébrine et Faverolles.

Le montant total des travaux s'élève à 60 287 € HT.



TRAVAUX À VENIR



* Rappel - Fin du Programme des travaux de voirie : Chizolet, Route de Fontblave, Enrochement entrée village Fontblave, Montchanson (rue de la Plaine), route de la Lébrine



Seconde phase des travaux de conformité de l'école

La dernière tranche des travaux de mise en conformité de l'école de Loubaresse a été réalisée durant les vacances d'été. Il s'agissait de mettre en place des plafonds coupe feu dans les deux salles de classe du primaire, de poser des portes coupe feu et de mettre en conformité l'alarme incendie. Les éclairages ont également été remplacé par du led plus économe en énergie, l'ensemble des peintures a été repris. Trois entreprises ont œuvré pour réaliser les travaux dans les délais, avant la rentrée des classes, pour un total de 61 800 € TTC.



Travaux sur les captages

L'entretien des captages et de tous les réservoirs a été effectué cet automne par l'ADAPEI qui a broyé les genêts qui n'avaient pas manqué de pousser depuis le dernier débroussaillage. Ces interventions, effectuées à l'aide d'un robot télécommandé, ont permis de garantir la sécurité des opérateurs. L'entretien des captages est obligatoire régulièrement car il permet au-delà de l'aspect accès et contrôle visuel de l'état des équipements, de limiter la perte d'eau par la pousse des végétaux qui puisent l'eau dans les drains. Le montant total de ces travaux s'élève à 6 300 €.



Chantier Assainissement dans la partie basse du bourg de Loubaresse



La commune a réalisé une extension du réseau d'assainissement pour desservir une nouvelle habitation permanente. En effet, le dispositif existant ne convenait plus à une occupation permanente du logement et cette habitation faisant partie du zonage assainissement collectif, il convenait de la raccorder. A ce titre, les travaux ont consisté à poser une canalisation en PVC sur 60 mètres environ et à installer une boîte de branchement en limite de propriété pour que le particulier puisse venir s'y raccorder. Afin de mutualiser les travaux et en

prévision, une conduite d'alimentation en eau potable et le branchement particulier ont également été mis en œuvre dans la tranchée. Le revêtement de la tranchée a été repris en intégralité.

Les travaux se sont déroulés du 9 au 20 décembre dans de très bonnes conditions, y compris pour les riverains prévenus en amont de l'intervention des entreprises Macary et Malric. Montant des travaux : 8 200 € HT.

ACHAT MATÉRIEL

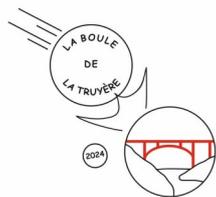
Achat d'un gravillonneur

Un gravillonneur a été acheté d'occasion par la commune pour un montant de 2500 € TTC. Il est destiné à être attelé au chasse neige communal pour traiter les points les plus critiques.





Création de l'association « La boule de la Truyère »



La Boule de la Truyère est une nouvelle association loi 1901 sur la commune de Val d' Arcomie. Elle a pour but de promouvoir la pratique de la pétanque.

La première assemblée générale s'est tenue courant octobre en présence d'une quinzaine de personnes afin de former un bureau, rédiger les statuts, le règlement intérieur de l'association ainsi que la création du logo.

Les entraînements débuteront au printemps 2025.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président M. Santo Pennella au 06 45 28 11 24.



MANIFESTATIONS

Pêche au Lac de Garabit - Grandval

Trois jours durant en octobre dernier, 32 enfants des Ateliers Pêche-Nature de Saint Flour, Massiac, Chaudes Aigues et Murat se sont retrouvés à la base nautique de Garabit pour pêcher sous la houlette de guides de pêches diplômés.



Cette manifestation a eu lieu dans le cadre d'une compétition nationale pour les jeunes nommée Fishing Junior Tour, avec au menu : pêche au coup

et pêche des carnassiers aux leurres, du bord et en bateau. Dans un premier temps, des éliminatoires ont été organisées pour le niveau départemental. Puis dans un deuxième temps, les qualifiés se



sont retrouvés avec les équipes régionales et nationales pour la suite de la compétition.

Ces opérations sont pilotées par la Fédération de Pêche du Cantal et relayées par les associations de pêche locales, les Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA), et en particulier M Roland Tomkiewicz .

MANIFESTATIONS

Chorale à Saint Just

Le 8 décembre dernier, la chorale « Si on chantait » de Saint Flour a donné un concert en l'église de Saint Just. Les spectateurs ont bravé le froid pour venir écouter un récital de chants de Noël.



La soirée s'est terminée par une collation offerte par l'association des aînés « Les Rives du Bruleyre de St Just ».



Conférence : élection des pastourelles de la ligue auvergnate

Le vendredi 20 septembre, en avant première des 140 ans du viaduc de Garabit, nous avons accueilli à la salle des fêtes de Loubaresse une conférence sur les 100 ans de l'élection des pastourelles de la ligue auvergnate (<https://www.ligue-auvergnate.com>)

Proposée par l'association AMIGA (les Amis du Viaduc de Garabit), cette conférence a réuni une soixantaine de personnes, dont des descendants de Gustave Eiffel. La présentation était entrecoupée par des airs de cabrette, comme le printemps de Vivaldi, interprétés par le talentueux Victor Laroussinie.

La soirée s'est terminée par un morceau musical avec les musiciens du groupe folklorique de la Haute Truyère.



La Pastourelle 2024
Ella Piganiol



La Ligue Auvergnate et du Massif Central est une confédération d'associations originaires du Massif central créée en 1886. Elle a été fondée pour défendre et unir les Auvergnats de Paris. C'est au cours de la Nuit Arverne que sont élues les Pastourelles. Une Pastourelle est une demoiselle qui représente, grâce à son costume traditionnel et à sa connaissance culturelle, historique et géographique de son département, son village et sa région.

Retour sur les 140 ans du Viaduc de Garabit

Le 21 septembre 2024 fut marqué par la célébration des 140 ans du viaduc de Garabit. Une foule considérable s'est rassemblée pour célébrer comme il se doit le célèbre ouvrage de Gustave Eiffel.



15 » qui lutte contre la maladie de Charcot. Sa présidente, Laura Guillou, était présente aux côtés du Comité des Fêtes afin d'échanger sur cette maladie et d'expliquer le rôle et les actions de l'association.



Après neuf mois d'activités culturelles organisées autour de cet anniversaire, la communauté de communes, organisatrice, a convié la population avec l'aide des communes et des associations locales.

Après neuf mois d'activités culturelles organisées autour de cet anniversaire, la communauté de communes, organisatrice, a convié la population avec l'aide des communes et des associations locales.

La fête fut d'une grande envergure, avec en point d'orgue, un magnifique feu d'artifice tiré au pied et sur les arches de l'édifice.

Pour célébrer cet événement, des associations de la commune ont participé à l'animation de cette journée :

- Le Groupe Folklorique de la Haute Truyère qui réunit une trentaine de membres à participé tout au long de la journée à la promotion de la danse et de la musique auvergnate traditionnelle qui fait partie du patrimoine culturel.
- Le comité des Fêtes de Loubaresse a tenu une buvette et a réservé une partie des bénéfices (1500€) à l'association « SLA , les Papillons du

• L'APE (association des parents d'élèves) de Loubaresse était également présente pour proposer aux visiteurs des recettes locales (Tripoux, Aligot/Saucisse) et des crêpes pour les gourmands, ceci afin de participer financièrement aux activités périscolaires et au futur voyage de nos élèves à Barcelone.



Céline Chariud, présidente de Saint Flour Communauté, a convié tous les bénévoles et acteurs de cet événement au belvédère de Mallet le 20 décembre dernier afin de les remercier de leur indispensable implication à cette manifestation.



MANIFESTATIONS

Retour sur la fête de la Lavande et des Métiers du Terroir

La première fête de la Lavande et des Métiers du Terroir s'est déroulée les 3 et 4 août dernier à Auriac de Faveroles. Elle fut un succès avec ses moissons à l'ancienne, son marché de producteurs, ses démonstrations de machines anciennes. Bon nombre de visiteurs ont aussi découvert la culture de la lavande.



COLIS DE NOËL

Dossier suivi par Christiane Falcon



Cette année, la commune s'est approvisionnée chez les producteurs et commerçants de Faveroles pour constituer le colis de Noël de nos aînés.

Les 136 colis ont été distribués aux personnes de 75 ans et plus par les élus. Ils étaient composés de cidre (Restaurant Le Relais des Sites), pâté de bœuf (Elevage de bœuf Highland de la Prade), crème de marron, tisanes, biscuits et chocolats (Epicerie Chez Nadine de Faveroles), tisanes (Ferme de la-vande d'Auriac de Faveroles).

rolles).

Les 12 pensionnaires de maison de retraite ont eu un colis différent plus axé sur les produits de soin du corps.





Intervention de l'Association l'A.R.B.R.E dans les écoles

Avec l'aide de trois adhérents, l'association l'ARBRE de Loubaresse a organisé pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) des écoles de la commune une activité autour du livre.

L'album "Drôle de pêche" choisi a amené les enfants à découvrir le plan du texte, les messages codés et les rébus. Ils ont pu à leur tour, inventer, dessiner et fabriquer des codes au cours des différentes séances.



Ces recherches ont abouti à l'élaboration d'une vraie chasse au trésor avec carte et énigmes dissimulées en divers lieux du village.

Avec l'aide de l'animatrice de l'école et des complices (secrétaires de mairie), le trésor a été découvert et partagé à la plus grande joie des enfants. Les membres de l'association remercient les enfants et les personnels communaux pour leur participation.

Retour sur le voyage scolaire du 2 juillet 2024

Le mardi 2 juillet 2024, les élèves de maternelle et CP de Faveroles sont partis à la rencontre d'animaux à la ferme pédagogique de Montpeyroux (entre Issoire et Clermont Ferrand). Au programme : atelier du petit fermier avec la traite d'une chèvre, l'alimentation des chèvres au biberon, des lapins, des cochons ... L'après-midi s'est poursuivie par la confection d'un pain individuel.

Les CE/CM, quant à eux, ont fait l'ascension du Puy-de-Dôme. Le temps n'était pas au rendez-vous mais cela n'a pas empêché les enfants de se régaler et de passer un très bon moment tous ensemble.





Retour sur la visite du bouclier des champions de France Réserve à Loubaresse

Quoi de mieux pour les élèves de nos deux écoles que de terminer l'année scolaire sous le signe du ballon ovale ?

Des joueurs et encadrants du Rugby Club de Saint-Flour sont venus présenter leur bouclier de Champion de



France Réserve 2024 aux élèves des écoles de Loubaresse et Fa-verolles sur le stade de Loubaresse. Cette dernière journée de classe de l'année, et dernière après midi TAP, a été l'occasion de faire quelques passes avec nos champions. Merci au club.



Intervention sur le thème du Viaduc de Garabit

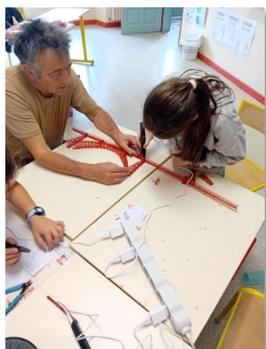
Dans le cadre des 140 ans du viaduc de Garabit, les classes de CE1-CE2-CM1 et CM2 ont eu la chance d'accueillir deux artistes : Annie et Christophe Bas-coul.

Annie et Christophe Bascou sont respectivement artiste et scientifique. Dans le cadre de la Convention territoriale d'éducation à l'art et à la culture, ils interviennent pour Saint-Flour Communauté auprès de différents publics en médiation sur le sujet du viaduc de Garabit.

Ils sont donc venus dans nos deux écoles pour faire participer les enfants à des ateliers. Le premier, avec Christophe, consistait à réaliser le viaduc de Garabit en 3D. Les enfants ont reproduit une à une toutes les parties du viaduc à l'aide d'un stylo 3D, puis à les assembler ensuite. Dans le deuxième atelier, Annie a fait découvrir la dentelle en Rafia aux élèves. Le but était de réaliser des objets en

utilisant le point de croix de Saint André.

Ces créations ont été expo-sées dans certaines bou-tiques de Saint Flour entre le 7 et 15 décembre.



BRÈVES



L'Union Départementale des Associations Familiales du Cantal (UDAF 15) déploie désormais régulièrement sa « Maison des familles itinérante » sous forme d'un véhicule aménagé.

Pour rappel, cette association aide dans des domaines très variés comme les questions de budget et d'endettement, la médiation familiale pour renouer le dialogue dans les familles, la parentalité, la dépendance, le répit des aidants, le soutien psychologique...

Depuis maintenant plus d'un an, ce camion vient régulièrement à Loubaresse ou à Faverolles pour rencontrer la population. Des experts, chacun dans leur



Maison des Familles itinérante de l'UDAF

domaine, sauront vous guider si vous avez des difficultés.

Lors du passage du 16 décembre dernier à Faverolles, une initiation aux premiers secours a été proposée par des personnels de la Croix Rouge qui accompagnaient l'UDAF15. Les intervenants ont été accueillis par la commune à la salle des fêtes avec un café et des biscuits.



Prochains passages : 17 février et 17 mars à Faverolles, salle polyvalente, de 10h à 12h.

www.udaf15.fr



0 800 112 112

Ceci n'est pas un spam !



Depuis le 1^{er} octobre 2024, les services d'urgence (17, 18, 112 ou 197-Alerte Enlèvement) utilisent un numéro unique, le 0800 112 112, pour rappeler les personnes ayant contacté les secours.

En effet, des informations essentielles, comme votre numéro de téléphone, peuvent vous être deman-

Information des services de secours

dées afin de permettre aux centres d'appels de vous rappeler si des informations supplémentaires sont nécessaires, telles qu'un complément d'adresse ou des précisions sur la situation.

Petite astuce : Enregistrez le 0 800 112 112 dans vos contacts afin d'être certain d'y répondre le cas échéant.

ÉTAT CIVIL 2024

(Cette liste concerne les personnes domiciliées à Val d'Arcomie en résidence principale)

Une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés :

- Damien Blavis
- Maurice Jouvente
- Raymond Gendre
- Huguette Lions (ep. Garnier)
- René Perrier
- Denise Portefaix (ep. Kawun)
- Josette Pradal (ep. Lombard)
- Simone Raymond (ep. Julien)
- Marie Vidal (ep. Delmas)
- Marie Vigier (ep. Chassang)
- Roger Prouheze



Ils ou elles sont venus au monde :

- Laura Allègre
- Julie Bony
- Charlotte Bouteiller
- Alice Deloustal
- Paul Ecobici
- Léonie Mallet
- Agathe Pellegry
- Gaspard Pitot
- Olivia Podevigne

Félicitations aux parents

Pas de Mariage en 2024



FOCUS SUR ...

Les nouveaux entrepreneurs du bâtiment

Quelques jeunes entrepreneurs du bâtiment se sont installés ces deux dernières années sur notre commune, citons par exemple :

Grégory Jouvente : Jouvente Rénov' Pierres

La Lébrine, Faverolles

06 88 36 84 17

Longtemps employé dans la rénovation de monuments historiques, Grégory Jouvente est désormais à son compte dans la rénovation de maisons anciennes, les jointages, dallages, cheminées, ouvertures mais aussi constructions, taille de pierre et sculpture sur pierre.



Bruno Alig : AB Concept Renov

Lair, Loubaresse

06 30 20 92 55

Jointeur, plaquiste et peintre pour des rénovations ou des maisons neuves, en petits ou grands chantiers
Travaux d'intérieur



Johan Albisson

Faverolles

07 88 33 12 86

Tous travaux du bâtiment, maçonnerie générale, intérieur, murs en pierre



Brève : Nouvelle assistante maternelle

Une nouvelle assistante maternelle agréée s'est installée sur notre commune. Il s'agit de Claudine Dekious, 2 rue de Bellevue (Lotissement) à Loubaresse. Vous pouvez la contacter par mail : claudinecloux0506@gmail.com
téléphone : 06 28 56 30 64

Rappelons que notre commune compte une autre assistante maternelle agréée : Eléna Reverdy à Clavieres d'Outres
mail : elenaafonina@hotmail.fr
téléphone : 04 71 73 70 41 ou 06 51 55 24 76



CONTACTER LA MAIRIE OU LES ÉLUS

Horaires d'accueil du public

PERMANENCES DANS LES ANNEXES DE MAIRIE :

- **Faverolles :**
Lundi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
- **Agence postale de Faverolles :**
Les matins 10h à 12H du lundi au vendredi
- **Saint Just, avec l'Agence Postale :**
(à l'ancienne école)
Mardi : 9H00 à 12H30
Jeudi : 13H30 à 17H00
Vendredi : 13H30 à 16h30
- **Saint Marc :**
Sur rendez-vous les mardis après midi ou
mercredis après midi

Mairie de Val d'Arcomie à Loubaresse :

Lundi au Vendredi : 9H00 - 12H00 et 13H30 - 17H00

COORDONNÉES :

- Adresse postale :
Mairie de Val d'Arcomie
Bourg de Loubaresse
15320 Val d'Arcomie
- Mail :
mairie@valdarcomie.fr
- Téléphone :
04 71 73 70 11
du lundi au vendredi
9h30 à 12h puis 13h30 à 17h Choix 1)
- Site Internet : valdarcomie.fr
- Page Facebook "Val d'Arcomie"
- Application Panneau Pocket « Val d'Arcomie » (QR Code ->)



Le Maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Maison des services de Ruynes en Margeride : 04 71 20 09 26
(lun, mar 9h à 12h ; mer, jeu, ven : 9h à 12h et 14h à 17h)

Véolia - Incident Eau 09 69 32 35 52 (en dehors des heures d'ouverture de la mairie)

Depuis la création du site internet de la commune, il existe une page permettant de signaler à la mairie les petits tracas du quotidien à l'aide d'un formulaire en ligne. Menu "Pratique" puis "Signaler", ou adresse directe <https://valdarcomie.fr/signaler/>



A l'aide du coupon ci-dessous, vous pouvez également vous exprimer directement :

- pour signaler un problème, poser une question
- pour faire une suggestion ou une remarque

(N'hésitez pas non plus à faire une suggestion ou un commentaire sur ce bulletin municipal)



Remplissez ce coupon, découpez le et déposez le dans une des boites aux lettres d'une mairie de la commune

Nom :	-----	Prénom :	-----
Adresse :	-----		
Numéro de téléphone pour être recontacté le cas échéant :	-----		
Votre message :	----- ----- ----- -----		



AGENDA DES MANIFESTATIONS



Comme toujours, pensez à consulter l'agenda mis à jour en temps réel sur notre site internet pour vous tenir informé des dernières modifications. Association : pensez à tenir informé l'administrateur du site (administrateur@valdarcomie.fr)

Date	Evènement	Lieu	Organisateur	Contact/Infos
Dim 16 février	Tombola de l'APE	Salle des fêtes Loubresse	APE Loubresse	apeloubresse15@gmail.com
Ven 21 février Soirée	Concours de Belote	Faverolles	APE Faverolles	
Sam 22 mars 21h	Bal musette avec Gilles Saby	Faverolles	Comité les Falageois	les.falageois@gmail.com
Sam 19 avril	Bal avec Quentin Mazuel	Loubresse	Comité des fêtes Loubresse	06 79 81 18 94
Mer 30 avril	Apéro concert avec le duo Capoutchino suivi d'un bal disco	Faverolles	Comité les Falageois	les.falageois@gmail.com
Jeu 1er mai	Foire du 1er mai	Faverolles	Comité les Falageois	les.falageois@gmail.com



Suivre l'actu de nos associations sur Facebook :



Comité de Loubresse



Comité de Faverolles Les Falageois



APE de Loubresse



APE de Faverolles

